

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Informations déclarant

Nom Prénom	FAURE Manon
Adresse email	rh@cecler.fr

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	ASSOCIATION ACTION SOCIALE CECLER
Siren	397624511
Code NAF	88.99B - Action sociale sans hébergement n.c.a.
Adresse	13 RUE CONDORCET 63000 CLERMONT-FERRAND

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2024
Date de fin de la période de référence	31/12/2024
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	204

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	6.6
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus	33

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	0.3
Résultat final en nombre équivalent de salariés	0.3
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	35
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	35
Nombre de points obtenus à l'indicateur	35

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	0
Nombre de points obtenus	0

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	5
Sexe des salariés sur-représentés	Égalité
Nombre de points obtenus	10

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	78
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	78

Publication des résultats obtenus

Date de publication	01/03/2025
Site Internet de publication	https://cecler.fr/

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération	
À définir	
Objectif Indicateur retour de congé maternité	
À définir	
Date de publication des objectifs	À définir